

VACANCE DE POSTE

Enseignant musical – Formation musicale (m/f)

La commune de Wiltz se propose d'engager un enseignant musical (m/f) sous le statut du salarié à tâche intellectuelle pour les besoins de l'école de musique de Wiltz.

Taux d'occupation : 9,5h/semaine

Entrée en fonction : dès que possible, les mardis et jeudis jusqu'au 15 juillet 2027 (possibilité de prolongation jusqu'au début décembre 2027)

Durée : déterminée (remplacement d'un congé parental)

Statut : salarié(e) à tâche intellectuelle

Rémunération : carrière A2 conformément à la loi du 26 juillet 2023 portant fixation des conditions de travail et de rémunération du personnel enseignant de l'enseignement musical dans le secteur communal

Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'UE
- Être détenteur d'un diplôme du Bachelor dans le domaine de la musique
- Faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) telles que définies par la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues

Rôles et tâches

- Servir de modèle en matière de professionnalisme, de ponctualité, de respect et d'engagement
- Assurer un enseignement de qualité adapté au niveau, aux besoins et aux objectifs de chaque élève
- Favoriser un environnement d'apprentissage bienveillant, motivant et respectueux
- Participer activement au développement artistique et pédagogique de l'école de musique
- Collaborer avec la direction, les collègues enseignants, les élèves et les représentants légaux
- Contribuer au rayonnement de l'école de musique par sa participation aux activités pédagogiques et artistiques

Enseignement et suivi pédagogique

- Préparer, organiser et dispenser les cours de formation musicale individuels et/ou collectifs selon les programmes et niveaux d'études
- Élaborer une progression pédagogique adaptée aux capacités et à l'évolution de chaque élève
- Développer les compétences des élèves en lecture et écriture musicales
- Développer les connaissances et compétences en théorie musicale et en langage musical
- Développer les compétences rythmiques et mélodiques des élèves
- Travailler l'écoute, la perception et la reconnaissance des éléments musicaux
- Développer les capacités de mémorisation et de reproduction musicale
- Initier les élèves à l'analyse et à la compréhension des œuvres musicales

COMMUNE DE WILTZ

- Développer la culture musicale et sensibiliser les élèves aux différents styles, époques, compositeurs et répertoires
- Établir des liens entre la formation musicale, la pratique instrumentale et les autres disciplines enseignées à l'école de musique
- Adapter les méthodes et supports pédagogiques aux différents profils et niveaux des élèves
- Conseiller les élèves sur les méthodes de travail et favoriser leur autonomie dans l'apprentissage
- Assurer le suivi régulier de la progression des élèves
- Préparer les élèves aux examens, auditions, concours et évaluations
- Participer aux évaluations internes et à l'élaboration des bilans pédagogiques
- Identifier les besoins spécifiques des élèves et adapter les méthodes d'enseignement en conséquence
- Encourager l'autonomie, la motivation et le plaisir de pratiquer la musique

Activités artistiques et pédagogiques

- Participer à l'organisation et à l'encadrement des auditions, concerts, spectacles et manifestations musicales
- Préparer les élèves aux prestations publiques
- Participer aux projets pédagogiques interdisciplinaires
- Collaborer avec les enseignants d'instruments et de chant afin de favoriser la complémentarité entre la formation musicale et la pratique instrumentale
- Encourager la participation des élèves à des projets collectifs et à la pratique de la musique d'ensemble
- Participer aux réunions pédagogiques et aux formations continues
- Contribuer à l'évolution des contenus pédagogiques et des projets de l'école

Gestion administrative

- Tenir à jour les présences, absences et évaluations
- Compléter les documents pédagogiques et administratifs demandés par la direction
- Respecter les échéances administratives
- Informer régulièrement les élèves et leurs représentants légaux de leur progression
- Participer aux réunions d'information organisées par l'établissement
- Veiller au respect du règlement intérieur de l'école de musique

Gestion du matériel

- Veiller au bon entretien du matériel pédagogique et des instruments mis à disposition
- Signaler toute défectuosité ou besoin de remplacement du matériel
- Participer à la bonne gestion des partitions et du matériel pédagogique

COMMUNE DE WILTZ

La liste des tâches est non-exhaustive. Pour des raisons de service, l'agent peut se voir affecté d'autres tâches, sans autre formalités.

Compétences techniques

Compétences métiers :

Enseignement musical

- Maîtriser les bases et les concepts fondamentaux du langage musical
- Posséder de solides connaissances en formation musicale
- Maîtriser les techniques de lecture et d'écriture musicales
- Maîtriser les méthodes pédagogiques adaptées aux différents âges et niveaux
- Connaître les programmes d'études et les critères d'évaluation
- Être capable d'adapter son enseignement aux besoins des élèves

Culture musicale

- Posséder une solide culture musicale
- Connaître les différents styles, époques et répertoires
- Être capable d'accompagner le développement artistique des élèves
- Favoriser l'ouverture culturelle et musicale

Procédures internes / méthodologie

- Connaître le fonctionnement de l'école de musique
- Respecter les procédures administratives et pédagogiques
- Organiser efficacement son travail
- Respecter les horaires, le calendrier scolaire et les échéances
- Assurer un suivi pédagogique rigoureux

Aptitudes techniques

- Posséder d'excellentes capacités pédagogiques
- Savoir transmettre les connaissances de manière claire et progressive
- Être capable de motiver et d'encourager les élèves
- Adapter son enseignement à des profils variés
- Faire preuve de créativité dans les approches pédagogiques
- Être capable de motiver et d'encourager les élèves
- Savoir gérer et animer un groupe d'élèves
- Être capable d'utiliser des supports sonores, visuels et numériques dans l'enseignement
- Savoir établir des liens entre la théorie musicale et la pratique instrumentale

Compétences personnelles :

- Adopter une attitude professionnelle, bienveillante et exemplaire
- Faire preuve de patience, d'écoute et de pédagogie
- Posséder un excellent sens du relationnel
- Développer un esprit d'équipe et de collaboration
- Faire preuve d'autonomie et d'organisation
- Être capable de gérer des groupes et des situations variées
- Faire preuve de créativité et d'initiative
- Être flexible et disponible selon les besoins du service
- Avoir le sens des responsabilités et de l'engagement
- Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité

COMMUNE DE WILTZ

Compétences support :

Applications bureautiques

- Maîtriser des outils bureautiques courants (Word, Excel, Outlook, Teams etc.)
- Utiliser les outils numériques nécessaires au suivi pédagogique

Logiciels spécifiques

- Utiliser les logiciels de gestion des élèves et de planification des cours.

Matériel et outillage

- Maîtriser l'utilisation du matériel pédagogique.
- Utiliser les équipements audiovisuels et numériques nécessaires à l'enseignement.
- Veiller au bon usage des instruments et du matériel mis à disposition.

Langues

- Bonnes capacités orales et rédactionnelles dans les trois langues usuelles du pays : luxembourgeois, français, allemand

Pièces à joindre :

- Lettre de motivation indiquant le poste brigué ;
- Curriculum vitae détaillé avec photo récente, numéro de téléphone et adresse email et mentionnant de façon détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle antérieure requise ;
- Copie des diplômes et certificats d'études ;
- Attestation de réussite des trois langues (au cas d'études primaires et secondaires à l'étranger)
- Extrait récent (< 2 mois) du casier judiciaire (bulletin N° 3);
- Une copie de la carte d'identité (ou du passeport) et de la carte de sécurité sociale ;
- Certificat d'affiliation reprenant les occupations enregistrées auprès du Centre commun de la sécurité sociale (plage d'occupation = date de naissance).

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande accompagnée des pièces à l'appui,
pour le 21 octobre 2026 au plus tard,
au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Wiltz.

Les dossiers de candidature incomplets ne sont pas pris en considération.

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser les données personnelles dans le cadre du processus de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

La direction de l'école de musique se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :
Tél. : 95 83 70 792 – M. Gilis

Wiltz, le 6 octobre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins
Le bourgmestre La secrétaire

COMMUNE DE WILTZ